

Pour vous, marcheurs du circuit 21 km, cette 20^{ième} édition démarre à La Sauvagère sur la commune de St Laurent de La Salle. Vous rejoignez les « grands marcheurs » au Bois du Greuzelier . Vous pénétrez alors dans les « Grands Bois » de St Hilaire (du Bois, évidemment). Les sentiers y sont nombreux, profitez-en. La traversée se termine à l'étang des Brélézières. La suite est moins agréable car les chemins ont disparu de cette zone agricole.

Mais très vite on atteint le vignoble de La Barbinière. Le domaine a été créé en 1978 par Philippe Orion sur des terres de longue tradition viticole. La propriété est désormais géré par ses fils Vincent et Alban. Le terroir s'est vu attribué, en 2011, le label « AOC Fiefs Vendéens » et adopte depuis quelques années les méthodes de culture bio. Le chais vous accueillera pour un ravitaillement. Le bourg de St Philbert, avec son clocher visible de loin, vous attend maintenant.

C'est là que démarre le nouveau « sentier de St Philbert » qui va vous faire descendre, le plus souvent à travers bois, jusqu'à la vallée du Lay. Un dernier ravitaillement et la marche repart pour aller traverser la rivière à « La Nouette » (ancien moulin) sur un passage récemment crée par la communauté des communes du Pays de Chantonnay. Jetez un coup d'œil au passage sur les ruines de l'ancien moulin et les quelques vieilles maisons attenantes.

La montée suivante sera rude mais l'ombre du bois du Châtelier vous protégera de la chaleur; (re)descendez ensuite dans le vallon de La Mozée et (re!!!)montez vers la ferme de La Filtière.

Rejoignez Le Temple sans vous faire prier. Chantonnay est là, à 2 pas (ou un peu plus).